

ASSOCIATION FONCIERE DE MONT SAINT REMY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU N° 4-2010 du 25 mai 2010

L'an DEUX MILLE DIX, le Mardi 25 mai 2010 à 13h30 se sont réunis les Membres du Bureau de l'Association Foncière de Mont Saint Rémy légalement convoqués à la Mairie de Mont Saint Rémy.

Sous la présidence de Monsieur Bernard GERARDIN,

Etaient présents :

Monsieur Bernard GERARDIN
Monsieur Guy VARLET
Monsieur Noël ROUSSEAUX
Monsieur Alain AUROUX
Monsieur Damien RENARD
Monsieur Emmanuel AUROUX
Monsieur Robert PONSARD

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents :

Monsieur Jean Marie HAQUIN

Madame Marilynne MEZIERE, Agent administratif Chambre d'Agriculture des Ardennes,

ORDRE DU JOUR :

- Compte Administratif 2009
- Budget 2010
- Point sur les travaux
- Statuts
- Questions diverses

COMPTE ADMINISTRATIF 2009:

Une délibération spécifique a été faite.

BUDGET 2009 :

Les décisions suivantes sont prises :

- Section de fonctionnement :

Les membres du comité demandent le concours du receveur de Vouziers pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, et acceptent de verser l'indemnité correspondante.

Les membres du comité demandent le concours de l'UDASA pour assurer l'administratif de l'association, et acceptent de verser l'indemnité correspondante, soit 0,33 € HT/Ha.

Le montant des taxes syndicales reste inchangé pour l'exercice 2010, à savoir : 3,50 € HT/Ha et 15,00 € HT/Ha pour les betteraves.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 15.070 € et en investissement à 4.485 €.

Résultat du vote : Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 0

TRAVAUX 2010 :

Dépot de betterave, route de Ville Sur Retourne :

- Aménagement d'un chemin empierré de contournement :

Deux devis ont été établis dans ce sens :

- o Entreprise Percebois : 3.190 € HT + rechargement de la craie et nivelage à 68 € Heure passée.
(avec 85 T de cailloux)
- o Etablissements Richard : 2.678,75 € HT sans nettoyage de la plate forme
(avec 60 T de cailloux)

Résultat des votes pour le choix de l'entreprise :

- o Percebois : 7
- o Richard : 0

L'entreprise Percebois est retenue à l'unanimité pour la réalisation des travaux.

Pour réaliser cet aménagement, Il faut procéder à un échange de terrain entre l'AF et M Guy Varlet pour une surface de 3 ares à prendre sur le chemin n°8 appartenant à l'AF.

Travaux de débroussaillage :

- Prendre contact avec l'entreprise Alain Thomasset pour réaliser les travaux de débroussaillage le long des chemins de l'AF.
- Quelques arbres sont à couper le long du chemin de Saint-Lambert, informer M Jean-Claude Ravenel, le propriétaire riverain

Travaux d'entretien

- La commune nous demande de participer à la remise en forme des bas côtés du chemin goudronné allant au cimetière civil avant sa prochaine réfection.

Travaux de goudronnage

- L'entreprise Gorez s'étant engagée à faire les travaux de goudronnage n'a toujours pas réalisé les travaux. Une issue doit être trouvée pour résoudre ce problème

STATUTS :

Suite à l'ordonnance du 01 juillet 2004 et au décret du 3 mai 2006, les associations syndicales de propriétaires sont tenues de mettre à jour leurs statuts. Une proposition de rédaction des statuts est faite au comité présent.

Cette rédaction n'apporte pas beaucoup de commentaire, elle est approuvée à l'unanimité des présents, et sera soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale.

QUESTIONS DIVERSES

Entretien des chemins :

Une demande est faite pour que l'entretien soit réparti entre chacun des adhérents.

Remarque du Président : Sur le chemin d'exploitation n°9 au bout de la section "Ma Page", Il a été constaté que l'emprise d'une parcelle mitoyenne empiétait sur le chemin. La même remarque est faite pour le chemin rural de "Bel œuvre" où en plus, deux bornes ont été arrachées. Le Président demande que soient respectées les limites des chemins et que les bornes soient remises en place. On procédera à la mise en place d'un arrangement pour l'entretien des chemins que lorsque cette remarque aura été prise en compte.

Fait à Mont Saint Rémy
Le 25/05/2010
Cachet et signature

Délibéré par le Comité Syndical,

Nombre de membres en exercice	8
Présents	7
Date de convocation	07/05/2010